

Six axes d'intervention

La CSDL mettra en place divers moyens pour répondre aux orientations et aux objectifs prévus à son plan stratégique. Ces moyens graviteront notamment autour de six axes d'intervention.

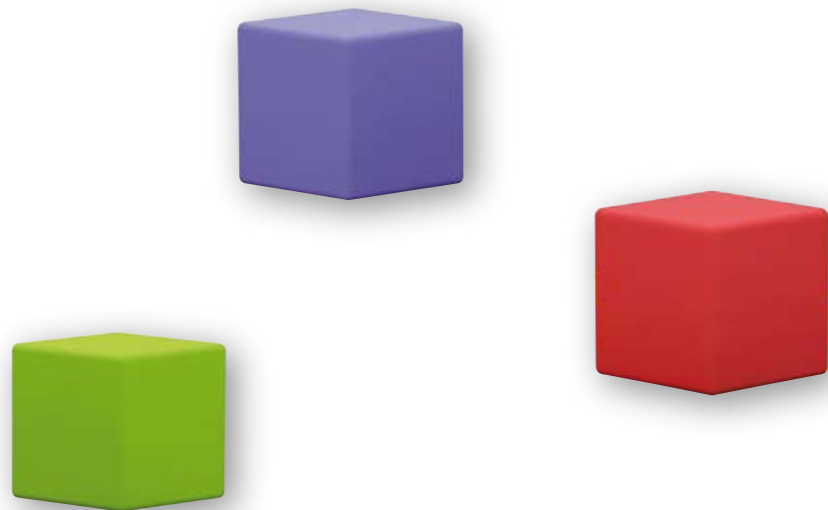
- L'enrichissement des pratiques pédagogiques en classe
- La diversification de l'organisation pédagogique
- L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire pour l'ensemble des élèves et du personnel
- L'implantation de l'approche orientante à toutes les clientèles
- La mise en œuvre d'un système d'accompagnement individualisé
- La mise en place d'un service de relance des élèves ayant quitté sans diplôme ni qualification

Les mécanismes de suivi et de reddition de comptes

La CSDL a mis en place des mécanismes de suivi et de reddition de comptes qui permettent d'apporter des ajustements pour l'atteinte des objectifs fixés dans le plan stratégique. C'est pourquoi, pour chacun des objectifs du Plan stratégique 2011-2016, des indicateurs de réussite ont été précisés. La commission scolaire rendra compte de la progression de ses réalisations annuellement.

Nos valeurs

- La cohérence
- L'engagement
- La rigueur
- La transparence

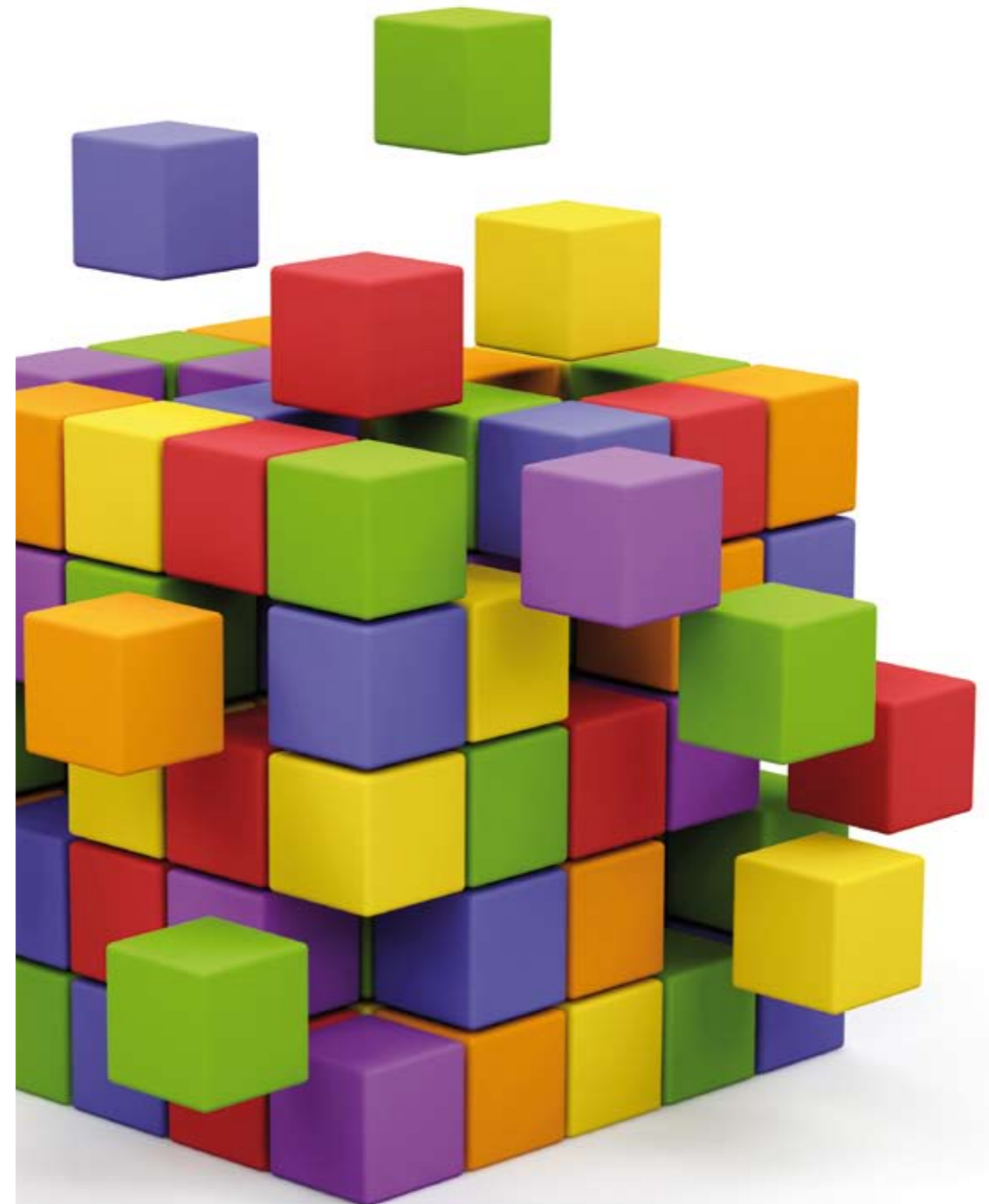


LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!
LA CIBLE CSDL : 79 % POUR 2020

Juin 2011

Plan stratégique 2011-2016

Sommaire



Contexte

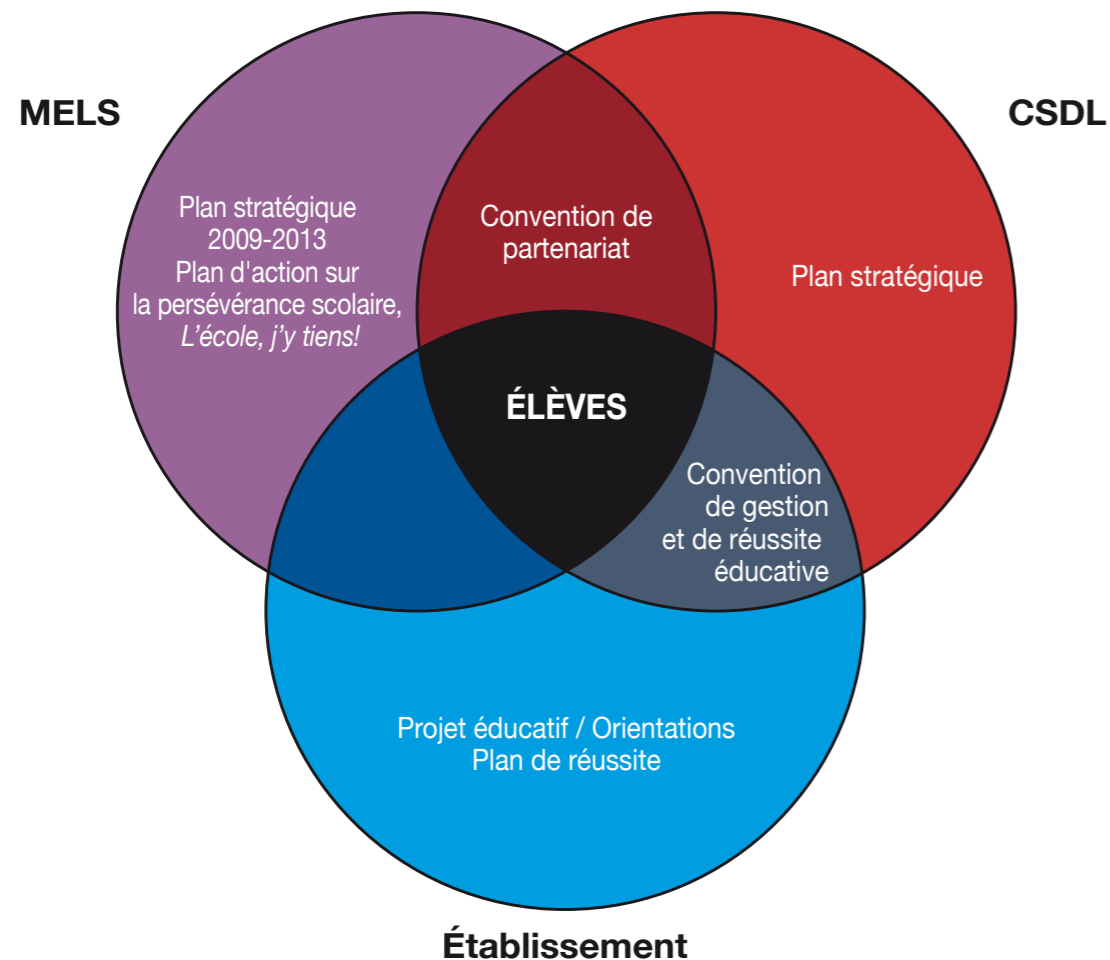
Dans la foulée des actions entreprises pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires au Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport adoptait, en 2009, un **Plan stratégique 2009-2013** et un **plan d'action sur la persévérance scolaire, nommé *L'école, j'y tiens!***

C'est dans le cadre de ce plan d'action que la cible du *79 % de qualification ou de diplomation de nos élèves de moins de 20 ans d'ici 2020* nous a été attribuée.

La **convention de partenariat** intervenue entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et la Commission scolaire de Laval (CSDL) permet d'assurer la cohérence entre le **Plan stratégique du MELS** et le **Plan stratégique de la CSDL**.

De cette entente découlent les **conventions de gestion et de réussite éducative** intervenant entre la commission scolaire et chacune des directions d'établissement. Ces conventions permettent d'assurer l'atteinte des obligations de la CSDL prévues à la convention de partenariat.

Le plan stratégique que s'était donné la CSDL en 2007 a pris fin le 30 juin 2011. Au cours de l'année 2010-2011, la CSDL a entrepris une vaste réflexion et une consultation en vue de se donner un nouveau plan stratégique. Le nouveau Plan stratégique 2011-2016 tient compte à la fois du plan d'action *L'école, j'y tiens!* ainsi que de la convention de partenariat, et s'inspire de son précédent plan stratégique.



Un plan stratégique, deux orientations

Orientation 1 : Accroître la persévérance et la réussite scolaires de tous nos élèves.

Orientation 2 : Rendre l'école stimulante pour tous nos élèves.

3 enjeux 10 objectifs

ENJEU 1 : LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES DE TOUS NOS ÉLÈVES

Objectif 1 : Atteindre, d'ici juin 2016, un taux de diplomation et de qualification de 73 % avant l'âge de 20 ans.

Objectif 2 : Augmenter de 5 %, d'ici juin 2016, le taux d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour la première fois en formation professionnelle.

Objectif 3 : Augmenter de 5 %, d'ici juin 2016, le taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes.

Objectif 4 : Augmenter de 10 %, d'ici le 30 juin 2016, le taux d'élèves qui demeurent à l'éducation des adultes en continuité de formation, ou qui y ont complété leur profil après être sortis du secteur jeune au cours de l'année précédente.

Objectif 5 : Augmenter de 2 %, d'ici juin 2016, le taux des élèves en réussite dans les deux matières, français et mathématique, à la sortie du primaire.

Objectif 6 : Augmenter de 2 %, d'ici juin 2016, le taux de réussite à la compétence *Écrire* des élèves de 5^e secondaire au résultat final indiqué sur le relevé des apprentissages émis par le MELS.

Objectif 7 : Augmenter de 3 %, d'ici juin 2016, le taux de réussite des élèves pour la discipline mathématique à la sortie du 1^{er} cycle du secondaire.

ENJEU 2 : LA MOTIVATION SCOLAIRE

Objectif 8 : Augmenter à (n.d.)* %, d'ici juin 2016, le taux d'élèves inscrits dans des projets spéciaux locaux offerts à tous nos élèves du secondaire, par rapport au portrait de la situation qui aura été dressé pour l'année 2010-2011.

ENJEU 3 : L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Objectif 9 : Diminuer le nombre de zones de vulnérabilité dans chaque établissement, d'ici juin 2016, par rapport au portrait de la violence qui aura été établi dans les établissements d'ici juin 2012.

Objectif 10 : S'assurer que tous les établissements mettront en place, d'ici juin 2013, un plan d'action, qu'ils maintiendront jusqu'en juin 2016, permettant le développement de tous leurs élèves dans chacun des volets liés aux saines habitudes de vie : habiletés sociales, saine alimentation, activité physique et prévention des dépendances.

* Cible ou résultat attendu non déterminé, car l'indicateur est en développement; la cible ou le résultat attendu sera déterminé au cours de l'année 2011-2012.

